



Dijon, mercredi 22 octobre 2014

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2014/04660

Pris en application :

Chômages

CANAL DU CENTRE - CANAL LATERAL à LA LOIRE

Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 12/11/2014 à 09:00 au 21/12/2014 à 19:00

o Canal du Centre

entre les pk 3.642 (Ecluse 34 Bis Méditerranée à Chalon) et pk 114.200 (Jonction avec le canal latéral à la Loire) - Toute la largeur de la voie

o Canal latéral à la Loire

entre les pk 4 (Jonction avec le canal du Centre) et pk 5 (Ecluse 1 du canal latéral) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

La navigation sera interdite durant toute la période de chômage sur tout le canal du Centre. Les bâtiments d'un tirant d'eau inférieur à 1,30 m pourront stationner à leurs risques aux emplacements suivants :

- dans les ports de Digoin, Montceau les Mines, St Léger sur Dheune, Fragnes, Chagny et dans le bief de partage du canal du Centre à Montchanin.

Les bâtiments pourront également stationner sans restriction de tirant d'eau en aval de l'écluse 34 Bis à Chalon sur Saône.

En raison de l'arrêt de navigation en cours pour insuffisance des ressources en eau, les transferts pourront se faire avec inscription avant le 24 octobre 2014 au 03.85.67.90.50 :

- pour rejoindre les emplacements de stationnement sur le canal du Centre entre le 27/10 et le 29/10/2014

- pour les bateaux en transit, en convoi entre le 3/11 et le 7/11/2014.

Service(s) à contacter :

Subdivision Navigation Montceau-les-Mines, BP 180, 71307 MONTCEAU-LES-MINES

Tél : 0385679050 - Fax : 0385679060

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Tour Mercure - 13 avenue Albert Premier CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Date limite d'affichage :

22/12/2014

Chef de Service

Signé

Thierry FEROUX